



Le Président du Syndicat Mixte
de l'Ouvèze Provençale

A

Mesdames, Messieurs les
délégués, membres du
Bureau du SMOP

Mis en ligne le 01/09/2025

Entrechaux, le 01 SEP. 2025

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Une réunion du **bureau syndical** est organisée dans les **locaux du SMOP à Entrechaux** le :

Lundi 15 septembre 2025 à 9h00

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister. L'ordre du jour est le suivant :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Avis du bureau sur les projets de délibération

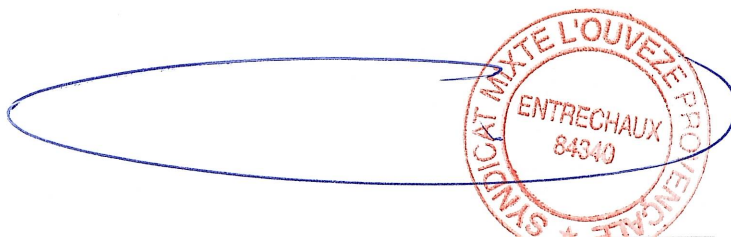
- 1- Autorisation de programmes et crédits de paiements
- 2- Décision modificative du budget
- 3- Autorisation de paiement de factures d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2026
- 4- Acquisitions foncières pour la préservation de la zone humide des Tords et Paluds à Courthézon
- 5- Programme d'actions prévisionnel 2026 et définition du bénéfice (global/local)
- 6- Annulation de la délibération n° 2025-17 visant l'adhésion du SMOP au CEREMA
- 7- Choix de la procédure et engagement de la consultation du marché M2025-09-E
- 8- Adhésion au contrat groupe de couverture des risques statutaires mis en place par le CDG de Vaucluse

Questions diverses

- 9- Créations / suppressions d'emploi et toilettagé
- 10- Informations diverses
- 11- Rapport France Dignes dans le cadre de la mission d'information relative à la compétence GEMAPI
- 12- Chartre d'exercice de la compétence GEMAPI

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean-François PERILHOU



**POUR ASSURER LA BONNE TENUE DU BUREAU ET LES CONDITIONS DE QUORUM, MERCI DE
CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE**